



KIDS 2024 _ 2025

Horaires

Mercredis / Samedis

14h - 15h // Les poids Mouches - âge indicatif 4-7 ans

15h - 16h // Les poids Plumes - âge indicatif 7-10 ans

16h - 17h // Les poids Coqs - âge indicatif 10-13 ans

Les parents peuvent se baser sur l'âge indicatif pour inscrire leur enfant aux cours d'essai en début d'année.

Cependant, les coachs sont seuls juges pour l'affectation définitive des enfants dans les groupes.

Tarifs

Inscription à l'année pour 1 cours d'une heure le mercredi OU le samedi :
300 € / enfant

Inscription à l'année pour 2 enfants : 275 € / enfant

Inscription pour Mercredi ET Samedi : 550€ / enfant

Règlement intérieur

Respect des horaires et modalités pratiques

Les parents ou accompagnants déposent leur(s) enfant(s) **à l'accueil de La Salle** (au 2ème étage) au plus tard 5 minutes avant le début du cours.

A la fin du cours, les parents ou accompagnants viennent chercher leur(s) enfant(s) **à l'accueil de La Salle** (au 2ème étage) au plus tard 5 minutes après la fin du cours.

Tout retard ou absence doit être prévenu.e via le groupe Whatsapp ou par e-mail à bonjour@lasalle-fitness.com

Merci de bien vouloir respecter ces horaires pour le bon déroulement des cours. En cas de non-respect répété, l'équipe d'animation se réserve le droit de refuser l'accueil de l'enfant.

Après les deux avertissements oraux de l'équipe, une lettre de la Direction vous sera envoyée en stipulant qu'à partir du troisième rappel de la Direction, il y aura une résiliation du contrat pour non-respect du règlement.

Matériel & Tenue vestimentaire

Pour participer aux cours, les enfants doivent porter une tenue confortable de sport. Les enfants devront également se présenter aux cours avec une paire de gants de boxe (tailles recommandées : 6 à 10 Oz suivant l'âge / la taille).

Le port de bijoux est fortement déconseillé.

Les cours se déroulant sur le tatami, le port de chaussures propres / de salle n'est pas nécessaire (les enfants pratiquent en chaussettes ou pieds nus).

Nous encourageons les enfants qui se changent dans les vestiaires à se munir d'un cadenas, La Salle se déchargeant de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Santé

Toute maladie contagieuse de l'enfant ou d'un membre de la famille sera annoncée à l'établissement, afin de permettre à l'équipe de prendre toutes les précautions indispensables. Les parents s'engagent à ne pas amener leur enfant aux cours en cas de gêne pour la pratique du sport ou de danger de contagion important. Etant donné que LA SALLE accueille des enfants en bonne santé, l'équipe n'acceptera aucune consigne contraignant la pratique en cas de maladie.

Médication

Si l'enfant doit prendre une quelconque médication, le parent est responsable de ramener la médication dans la boîte, la dosette et l'étiquette avec la posologie ainsi que l'identité de l'enfant daté de moins de 1 mois. Aucune automédication ne sera donnée par l'équipe de La Salle.

DISPOSITIONS FINALES

Le paiement de la cotisation annuelle atteste que le(s) parent(s) ont pris connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter.

La Direction se réserve le droit d'effectuer les modifications nécessaires ou de compléter le règlement pour le bon fonctionnement de l'activité en tout temps.

